

## Charte d'engagement

**Je soussigné(e)**.....

Agissant au nom et pour le compte de.....

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

- Dépose le dossier « Appel à Projet 2023-2024 pour l'organisation de journées d'informations et/ou de réflexions » auprès de CAPalliatif se déroulant entre le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 30 juin 2024.
- Certifie que toutes les informations données sont exactes.

Je prends acte que la subvention accordée :

- ⇒ sera versée à l'issue de la ou des manifestations, sauf demandes exceptionnelles et justificatifs de la structure.
- ⇒ est provisionnée sur un Fonds d'Intervention Régional (FIR), alloué par l'ARS Nouvelle-Aquitaine à CAPalliatif.

Je m'engage dans le cas où le projet présenté serait sélectionné par CAPalliatif à :

- Respecter les valeurs de CAPalliatif (règlementation en vigueur et définition des soins palliatifs et d'accompagnement de la SFAP) ;
- Utiliser exclusivement les fonds versés par CAPalliatif à l'organisation de ces journées telle que décrite dans le formulaire de réponse ;
- Fournir dans les délais impartis, tous les documents exigés pour le versement de la somme accordée ;
- Avertir CAPalliatif de tout évènement modifiant le projet initial. CAPalliatif se réserve le droit de modifier ou d'annuler le partenariat dans le cas où le projet prévu ne correspondrait plus au projet initial déposé ;
- Restituer partiellement ou totalement les fonds à CAPalliatif dans le cas où le projet serait annulé ;
- Apposer le logo de CAPalliatif sur les outils de communications dédiés à la manifestation soutenue financièrement par CAPalliatif ;
- Autoriser CAPalliatif à communiquer sur son site web ou sur tout autre support, le nom, l'adresse et/ou le logo de la structure bénéficiant de la subvention ;
- Autoriser CAPalliatif à utiliser les supports de communication de la manifestation.

Date

Signature précédée de la mention  
« Lu et approuvé »